



DEMANDE de REMBOURSEMENT des FRAIS engagés pour la LIGUE DE TIR D'ALSACE

Demandeur

Nom

Adresse

Les frais engagés sont directement liés aux convocations, missions ordonnées par le Président

Seule, la version en cours des "BasesFinancières-LTA-Vxxx" fait foi - voir <http://liquetiralsace.fr/index.php?id=198>

MISSION :		Lieu	Date	Nb.	Montant	Total
Objet						
DEPLACEMENTS :		Lieu	Date	Nb. de Km parcourus	Taux de rembourst	Total
Objet						

- Le covoiturage étant **fortement** encouragé.

- Les frais kilométriques du lieu de regroupement au lieu de convocation seront réels au conducteur.

> 10 Km

- Seul le kilométrage réel le plus rapide (version Michelin ou Google Maps) et le plus direct, aller / retour, du lieu de résidence principal en Alsace au lieu de convocation, fera l'objet d'un remboursement à:

0.42 €/Km

- J'atteste sur l'honneur ne transporter ou être transporté par aucune personne bénéficiant du même objet de remboursement.

AUTRES FRAIS : (à détailler et justifier)	Date	Total
- Le remboursement des frais ci-dessus est subordonné aux justificatifs et/ou convocation(s).		

MANQUE DOMICILIATION BANCAIRE du REMBOURSEMENT.

Joindre un RIB lors d'un 1er remboursement ou changement bancaire

Etablissement	Guichet	Numéro Compte	Clé RIB	TOTAL
RIB :				Avance
IBAN: FR76				A rendre ou A percev.
Code BIC:				

- Le remboursement des frais est subordonné aux justificatifs et/ou convocations.

- Je certifie sincères les informations mentionnées ci-dessus et atteste sur l'honneur de ne bénéficier d'aucun autre remboursement pour les frais engagés ci-dessus.

- Je soussigné, demande le remboursement des frais ci-dessus.

Date	BON a PAYER	Le Trésorier de la LTA
Signature demandeur :	Pour le président de la LTA	Date
	Le responsable :	
	Nom	
	Date	
	BON a PAYER	